



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le vendredi 20 décembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCATION**  
**13/12/2024**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**13/12/2024**

Mme Sonia LAGARDE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	Mme Laurène CASSAGNE
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Michel DESMEUZES
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Christine BELLET
M. Warren NAXUE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Marc ZEISEL	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Pascale SERVENT	M. Claude CHARLOT
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Magali MANUOHALALO
M. Nicolas BRIGNONE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Cindy PRALONG	M. Joseph BOANEMOA
M. Christophe DELESSERT	M. Emmanuel BERART
Mme Charlotte THAI AWE	M. Bernard LAVANDIER
Mme Stéphanie PAIMAN	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Alexandre MACHFUL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Christophe DELIERE
Nombre de présents	: 36	Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
Nombre de votants (15 procurations)	: 51	M. Tristan DERYCKE	M. Daniel HINSCHBERGER
		Mme Françoise SUVE	Mme Veylma FALAE
		Mme Isabelle LAFLEUR	M. Eric MELTESALE
		M. Philippe BLAISE	Mme Christine LE SAINT
		Mme Naïa WATEOU	Mme Jeanne POELLABAUER
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	
		M. Bruno CAPY	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-1278

relative à l'organisation du service coordination administrative et financière (SCAF) du Pôle Aménagement

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 décembre 2024

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi du pays n° 2021-4 du 12 mai 2021 relative à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 182 du 4 novembre 2021 modifiée, prise en application du titre IV de la loi du pays n° 2021-4 du 12 mai 2021 relative à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie,

VU l'arrêté n° 1065 du 22 août 1953 modifié portant statut général des fonctionnaires de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie,

VU l'avis émis par le comité technique paritaire en sa séance du 21 novembre 2024,

VU l'organigramme ci-annexé,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/118 du 28 novembre 2024,

La commission de l'administration générale et de la prévention et sécurité (cagps) entendue en séance du 4 décembre 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Conformément à l'organigramme joint en annexe 2, le service coordination administrative et financière (SCAF) du pôle aménagement a pour missions d'assurer la réalisation et la coordination de la gestion administrative et financière du pôle aménagement, de conseiller les directions en matière de méthodes et d'outils visant à une meilleure efficacité et d'assurer l'interface avec les autres entités supports de la collectivité.

ARTICLE 2 /

Conformément à l'organigramme joint en annexe 2, l'effectif du service coordination administrative et financière (SCAF) du pôle aménagement est fixé à 16 postes permanents répartis comme suit :

- 2 postes de catégorie A (attaché normal)
- 2 postes de catégorie B (rédacteur normal)
- 10 postes de catégorie C (adjoint administratif normal)
- 2 postes de contractuel (grille 1 - échelon 5)

ARTICLE 3 /

Les agents bénéficiant d'un régime indemnitaire au titre des fonctions qu'ils occupent et qui sont supprimées dans le cadre de la réorganisation des entités susnommées, continueront de le percevoir à titre personnel, tant qu'aucun changement n'est à constater dans leur affectation.

ARTICLE 4 /

La délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n°2018/682 du 11 septembre 2018 relative aux ajustements organisationnels de la Subdivision du Patrimoine Administratif et de Proximité (SPAP) à la Division Aménagements et Constructions Publics (DACP) et du Service de Coordination Administration Finances (SCAF) au Pôle Aménagement, est abrogée.

ARTICLE 5 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 6 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20241220-2976-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 23 décembre  
2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 DÉCEMBRE  
2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 23 décembre 2024

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- DIRECTION CONCERNEE	1
- MISE EN LIGNE	1



ANNEXE 1

POLE AMENAGEMENT - RATTACHEMENT SGA	
Ingénieur 2° grade (A).....	3
Total.....	3

3 CHARGES D'ETUDES ET PROJETS STRATEGIQUES  
ingénieur 2° grade (A)  
TECHNIQUE

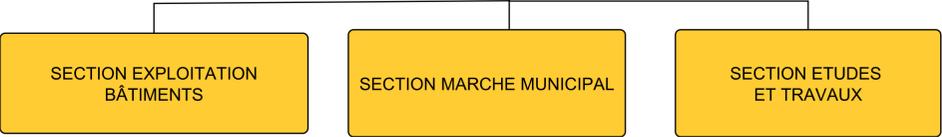
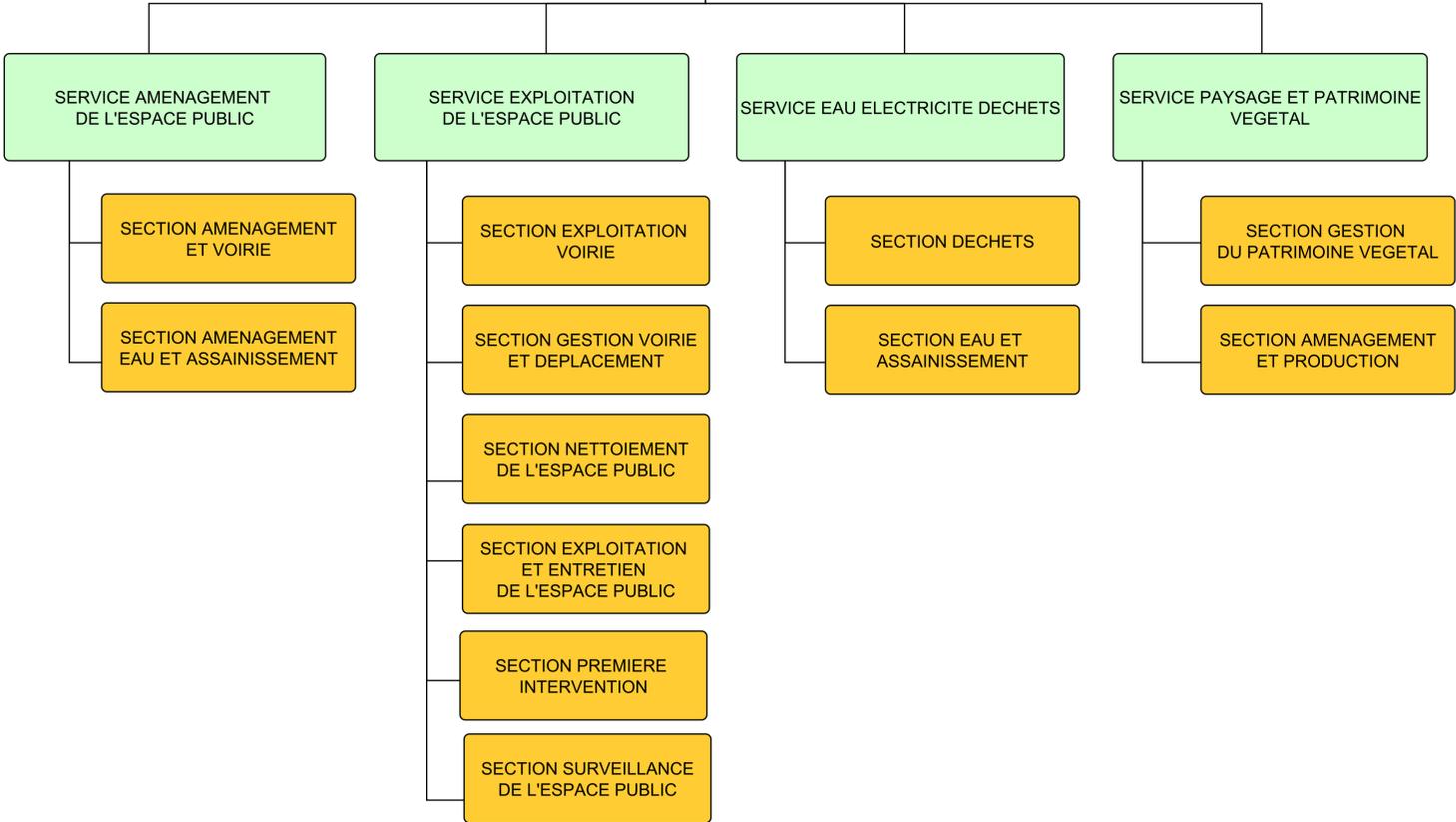
POLE AMENAGEMENT  
1 SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

SERVICE COORDINATION  
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC

DIRECTION DE L'URBANISME

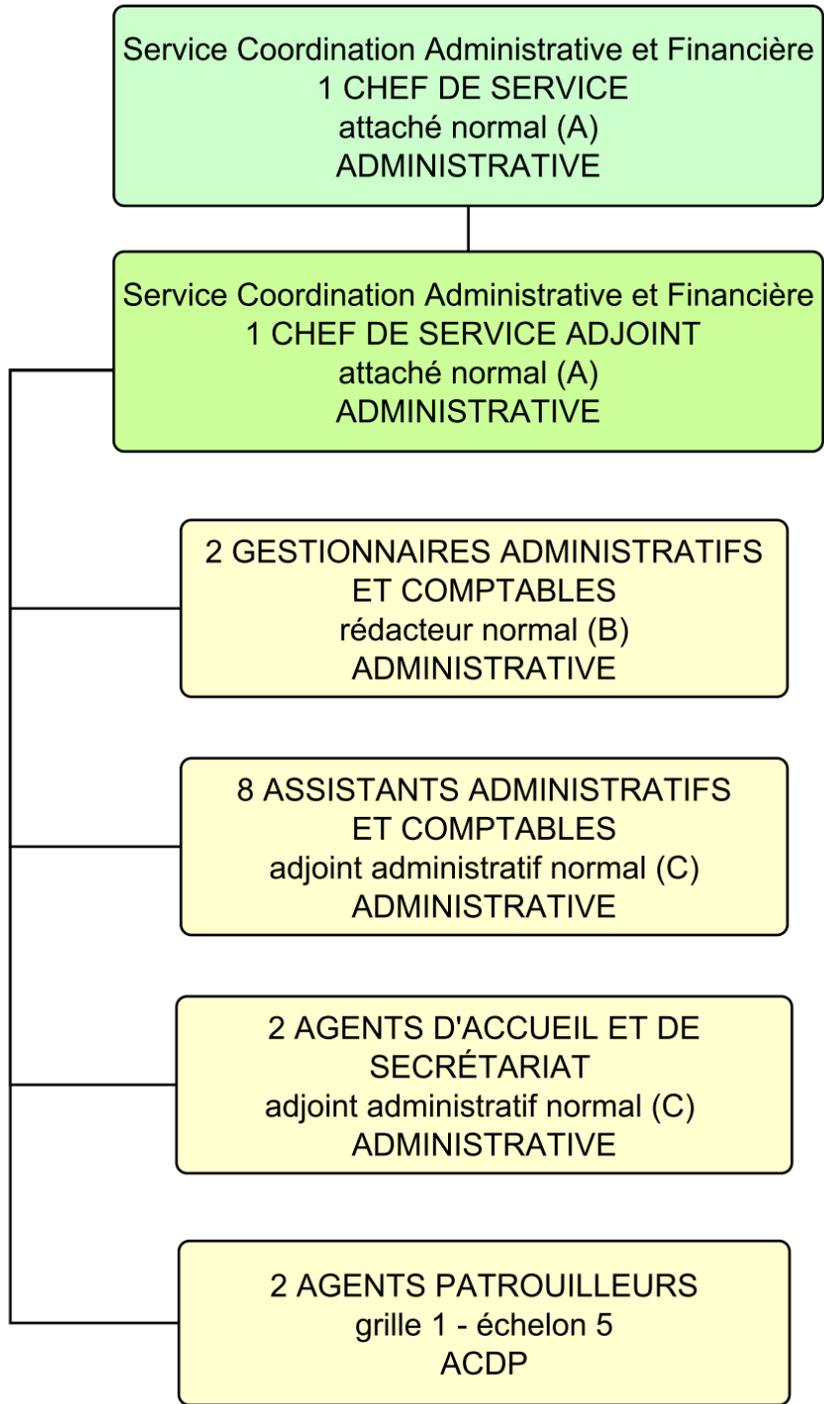
SERVICE CONSTRUCTION ET  
EXPLOITATION DES BÂTIMENTS





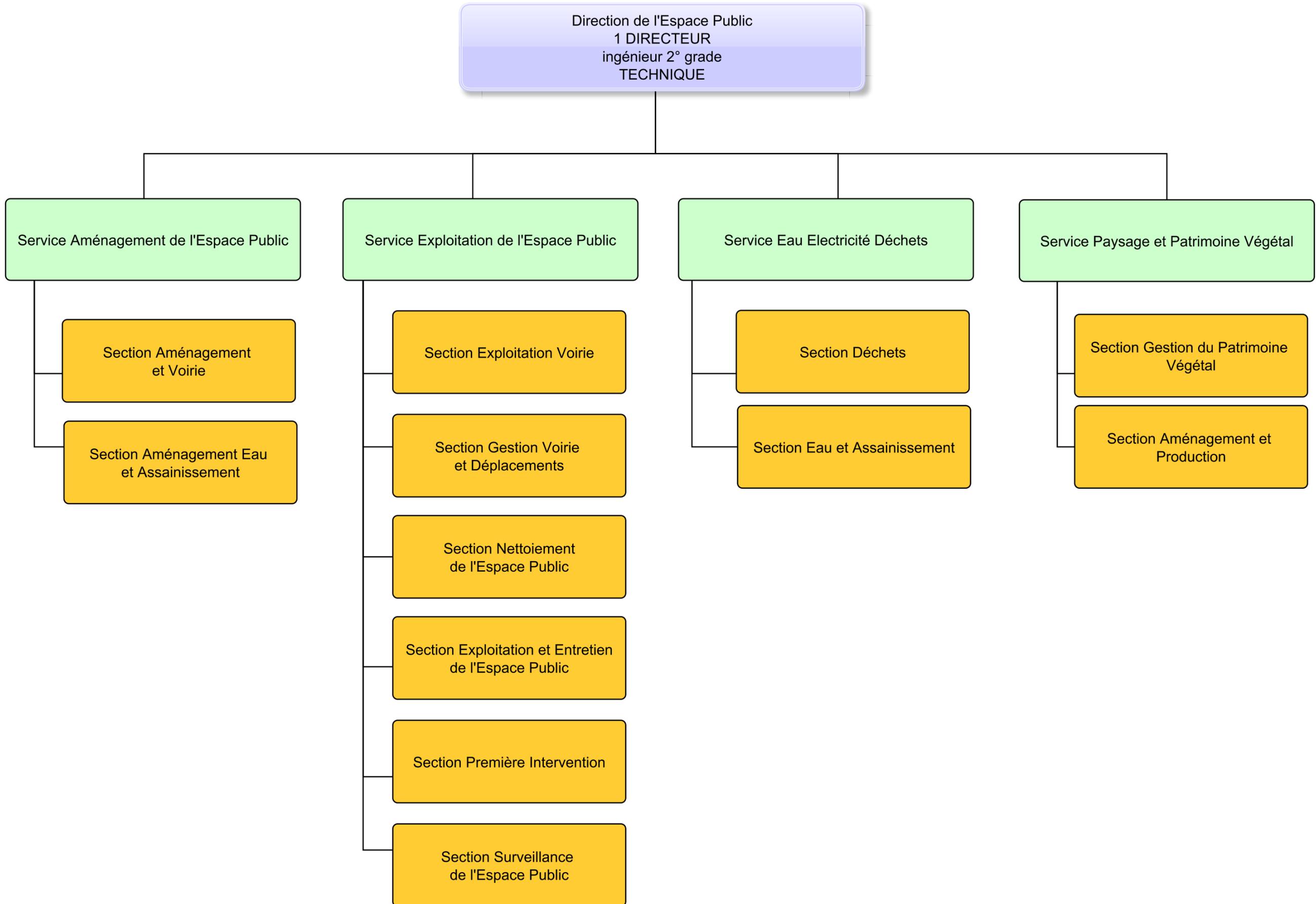
Attaché normal (A).....	2
Rédacteur normal (B).....	2
Adjoint administratif normal (C).....	10
Grille 1 - échelon 5.....	2
Total.....	16

## SERVICE COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE





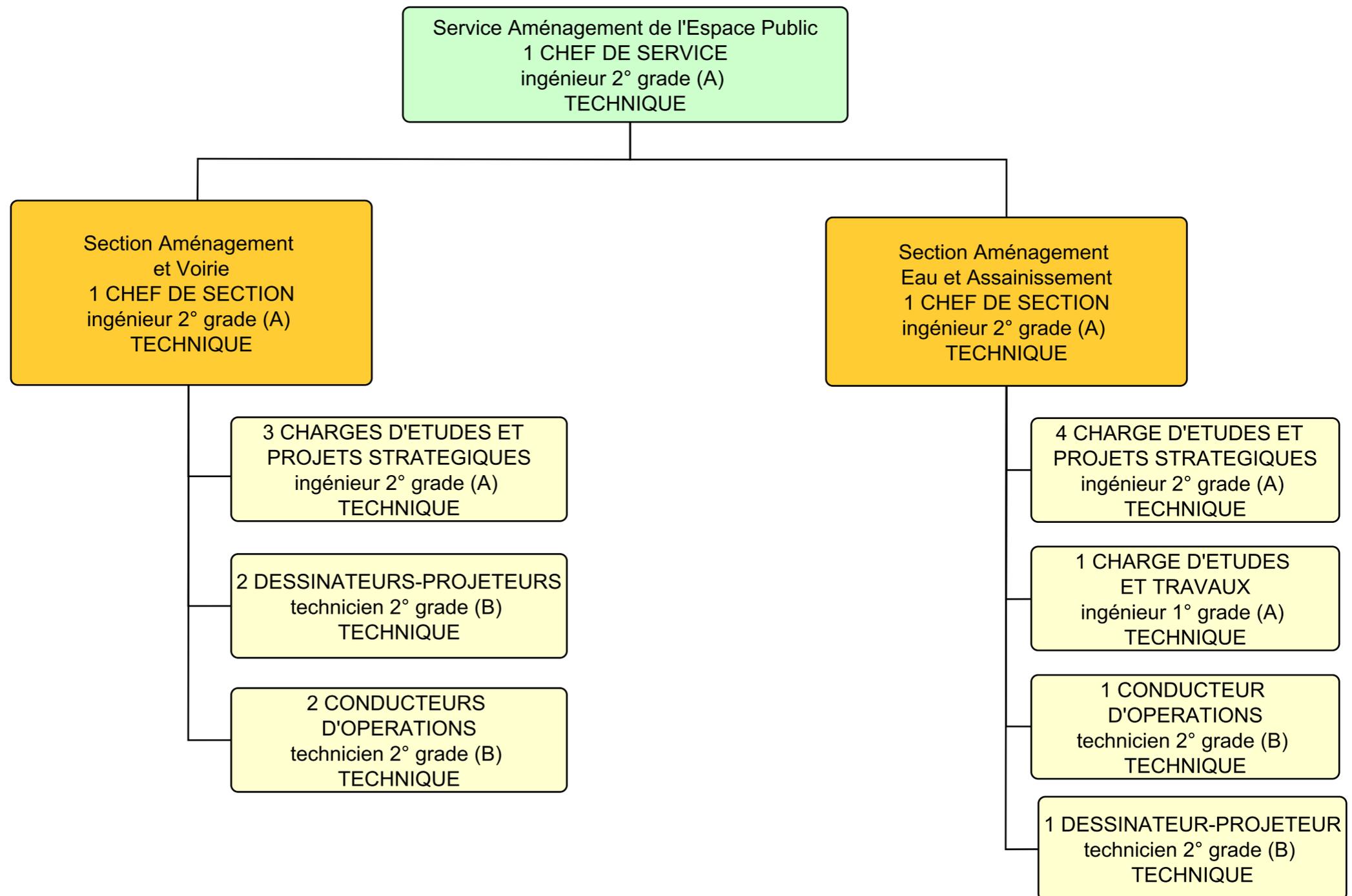
DEP - DIRECTION	
Ingénieur 2° grade (A).....	1
Total.....	1





Ingénieur 2° grade (A).....	10
Ingénieur 1° grade (A).....	1
Technicien 2° grade (B).....	6
Total.....	17

SERVICE AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC





Ingénieur 2° grade (A)	5
Ingénieur 1° grade (A)	6
Gradé (B)	3
Technicien 2° grade (B)	6
Technicien 1° grade (B)	6
Rédacteur normal (B)	1
Adjoint administratif normal (C)	2
Gardien (C)	2
Grille 2 - échelon 1	14
Grille 1 - échelon 5	12
Grille 1 - échelon 1	13
<b>Total</b>	<b>70</b>

Service Exploitation de l'Espace Public  
1 CHEF DE SERVICE  
ingénieur 2° grade (A)  
TECHNIQUE

1 CHARGE D'ETUDES  
ET PROJETS STRATEGIQUES  
ingénieur 2° grade (A)  
TECHNIQUE

1 REFERENT  
ingénieur 1° grade (A)  
TECHNIQUE

Section Exploitation Voirie  
1 CHEF DE SECTION  
ingénieur 2° grade (A)  
TECHNIQUE

2 CHARGES D'ETUDES  
ET TRAVAUX  
ingénieur 1° grade (A)  
TECHNIQUE

1 COORDINATEUR  
ESPACE PUBLIC  
technicien 2° grade (B)  
TECHNIQUE

3 COORDINATEURS  
PATRIMOINE ELECTRICITE  
technicien 2° grade (B)  
TECHNIQUE

Section Gestion Voirie  
et Déplacements  
1 CHEF DE SECTION  
ingénieur 2° grade (A)  
TECHNIQUE

1 INSTRUCTEUR TECHNIQUE  
DU DOMAINE PUBLIC  
technicien 2° grade (B)  
TECHNIQUE

1 GESTIONNAIRE  
CIRCULATION  
technicien 1° grade (B)  
TECHNIQUE

1 CONTROLEUR  
technicien 1° grade (B)  
TECHNIQUE

1 INSTRUCTEUR  
DU DOMAINE PUBLIC  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

Section Nettoyement  
de l'Espace Public  
1 CHEF DE SECTION  
ingénieur 1° grade (A)  
TECHNIQUE

1 REFERENT  
ingénieur 1° grade (A)  
TECHNIQUE

2 CONTROLEURS  
technicien 1° grade (B)  
TECHNIQUE

Section Exploitation et Entretien  
de l'Espace Public  
1 CHEF DE SECTION  
ingénieur 2° grade (A)  
TECHNIQUE

Section Entretien  
1 CHEF DE SECTION ADJOINT  
technicien 2° grade (B)  
TECHNIQUE

7 OUVRIERS QUALIFIES  
Conducteurs  
grille 2 - échelon 1  
ACDP

8 OUVRIERS D'ENTRETIEN  
Conducteurs  
grille 1 - échelon 5  
ACDP

Section Première Intervention  
1 CHEF DE SECTION  
ingénieur 1° grade (A)  
TECHNIQUE

Section Première Intervention  
2 CHEFS DE SECTION ADJOINTS  
technicien 1° grade (B)  
TECHNIQUE

7 OUVRIERS QUALIFIES  
grille 2 - échelon 1  
ACDP

13 OUVRIERS D'ENTRETIEN  
grille 1 - échelon 1  
ACDP

1 ASSISTANT ADMINISTRATIF  
adjoint administratif normal (C)  
ADMINISTRATIVE

Section Surveillance  
de l'Espace Public  
1 CHEF DE SECTION  
gradé (B)  
SECURITE

Section Surveillance  
de l'Espace Public  
2 CHEFS DE SECTION ADJOINTS  
gradé (B)  
SECURITE

4 AGENTS DE SURVEILLANCE  
DE LA VOIE PUBLIQUE  
grille 1 - échelon 5  
ACDP

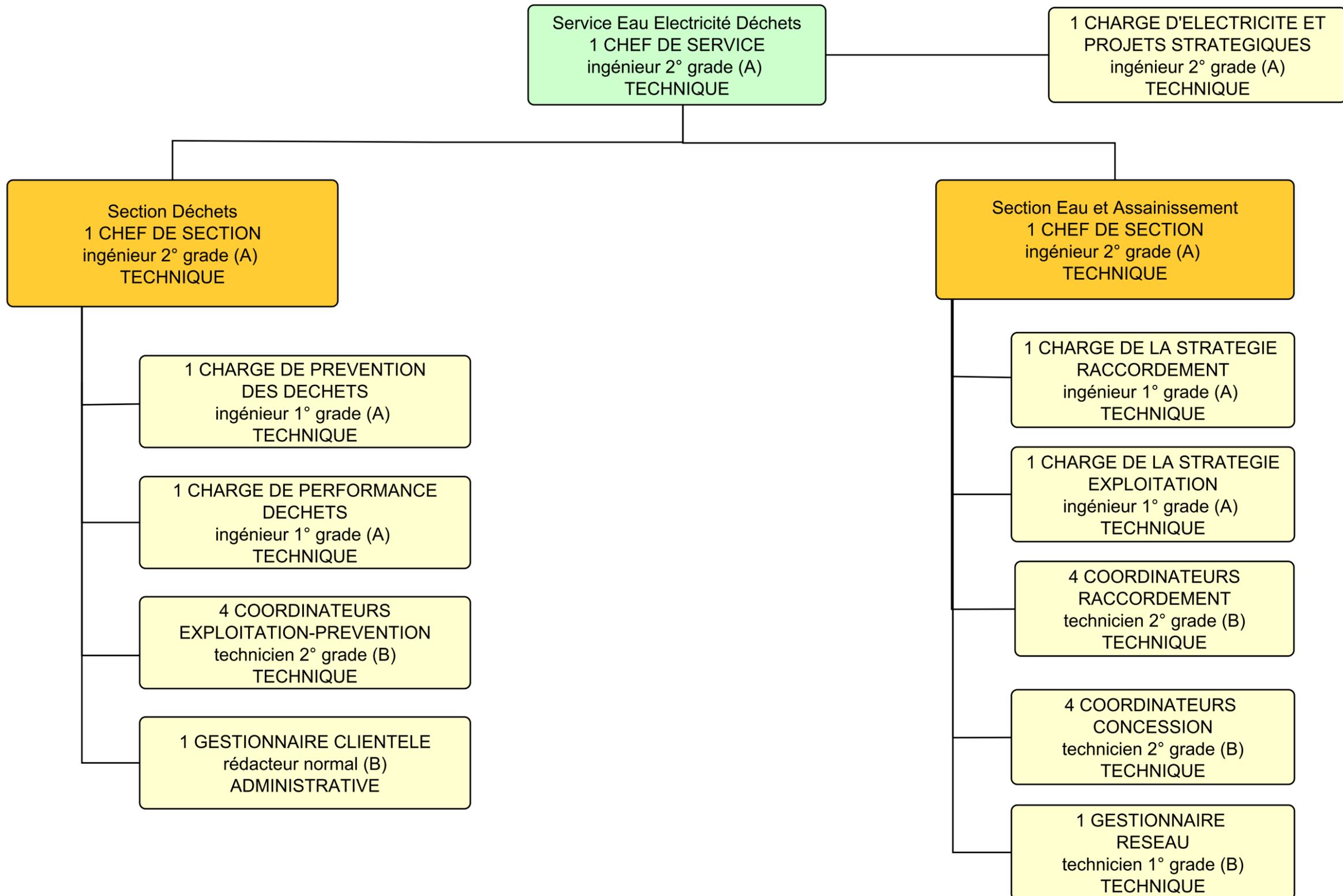
2 AGENTS DE SURVEILLANCE DU  
STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ  
gardien (C)  
SECURITE

1 ASSISTANT ADMINISTRATIF  
adjoint administratif normal (C)  
ADMINISTRATIVE



SERVICE EAU ELECTRICITE DECHETS

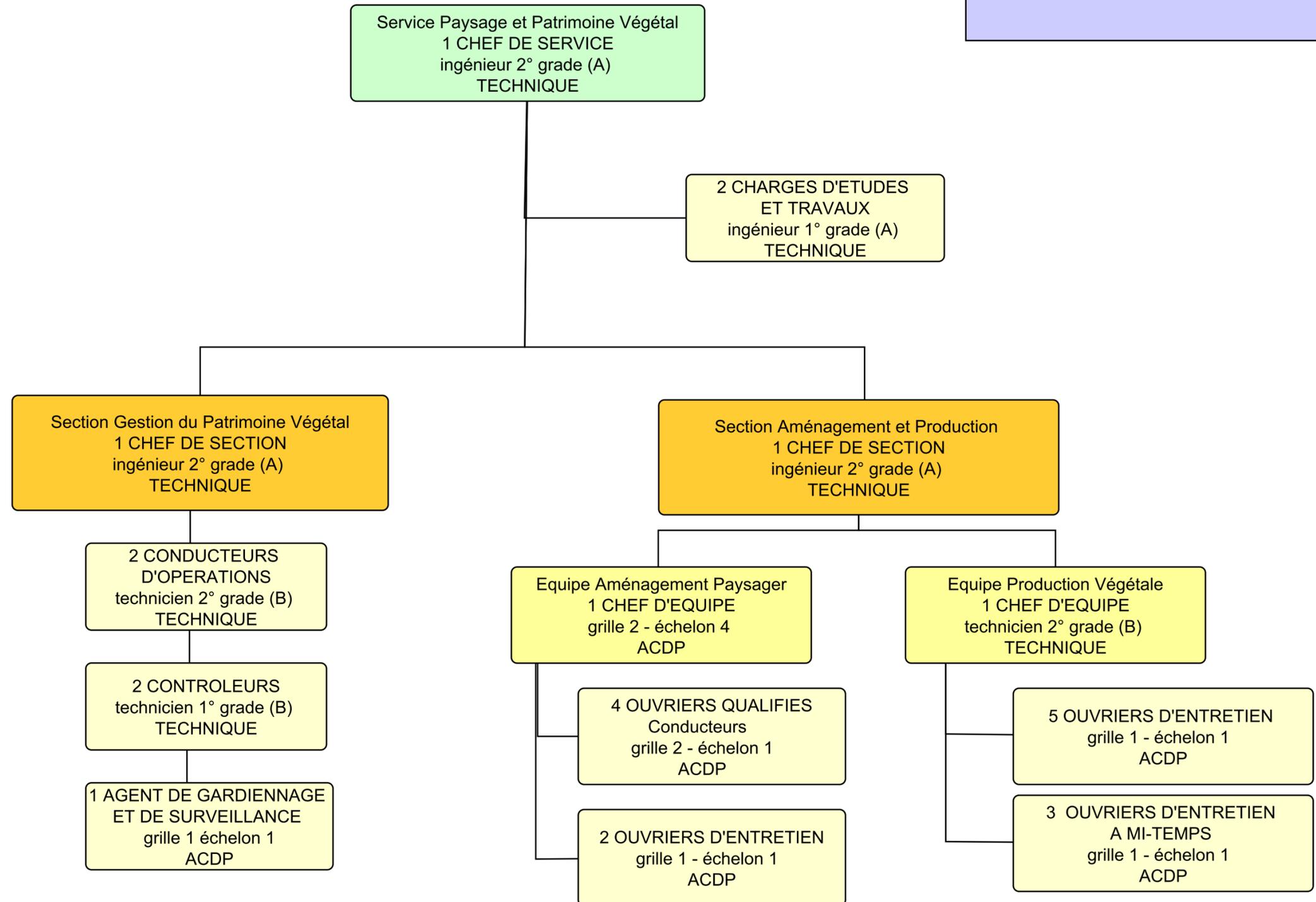
Ingénieur 2° grade (A).....	4
Ingénieur 1° grade (A).....	4
Technicien 2° grade (B).....	12
Technicien 1° grade (B).....	1
Rédacteur normal (B).....	1
Total.....	22





SERVICE PAYSAGE ET PATRIMOINE VEGETAL

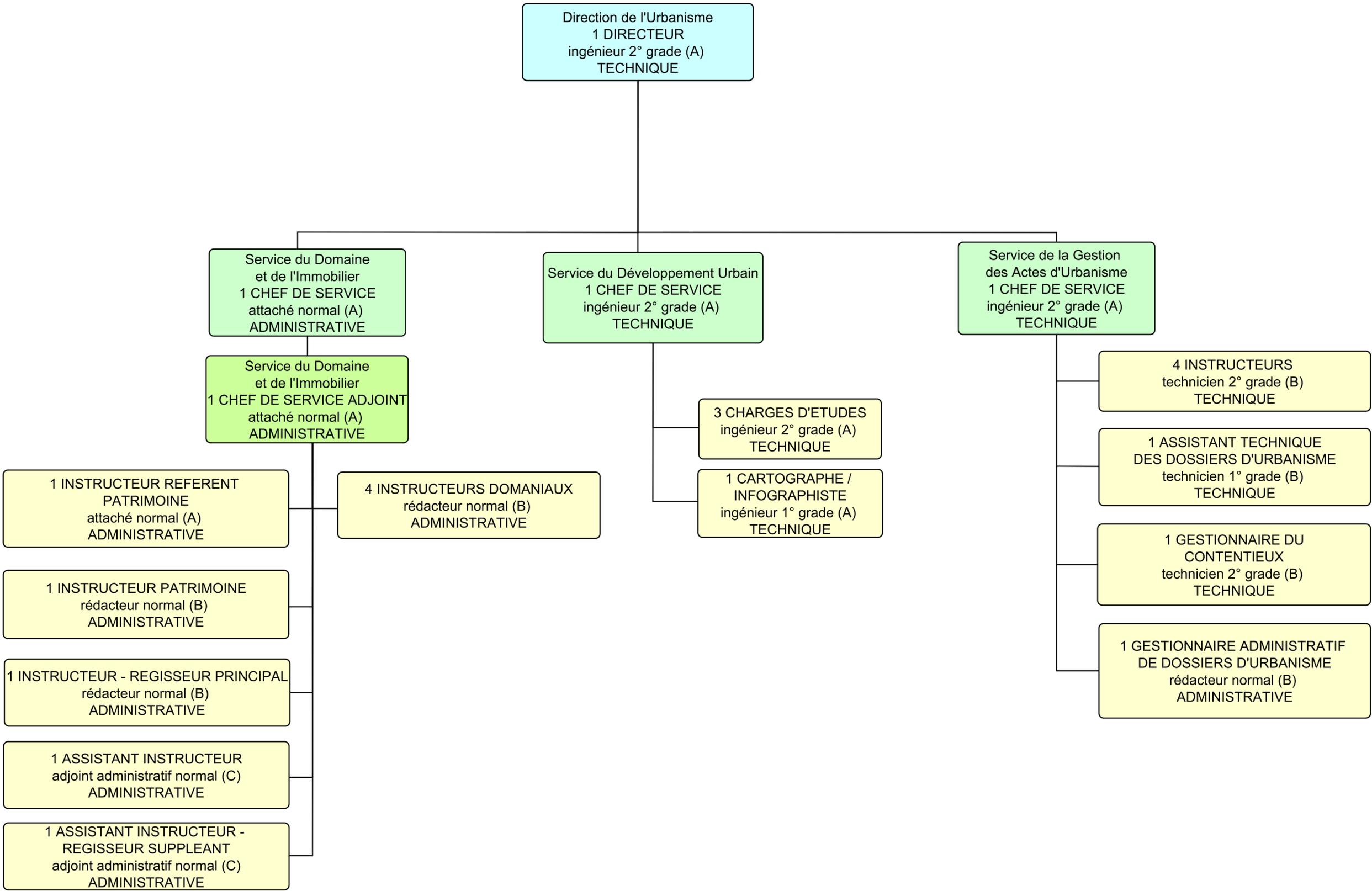
Ingénieur 2° grade (A)	3
Ingénieur 1° grade (A)	2
Technicien 2° grade (B)	3
Technicien 1° grade (B)	2
Grille 2-échelon 4	1
Grille 2-échelon 1	4
Grille 1-échelon 1	9.5
dont 3 mi temps	
<b>Total</b>	<b>24.5</b>
dont 3 mi temps	





Attaché normal (A).....	3
Ingénieur 2° grade (A).....	6
Ingénieur 1° grade (A).....	1
Rédacteur normal (B).....	7
Technicien 2° grade (B).....	5
Technicien 1° grade (B).....	1
Adjoint administratif normal (C)..	2
<b>Total.....</b>	<b>25</b>

DIRECTION DE L'URBANISME





Ville de  
**NOUMÉA**

Ingénieur 2° grade (A).....	5
Ingénieur 1° grade (A).....	3
Technicien 2° grade (B).....	14
Rédacteur normal (B).....	1
Adjoint administratif normal (C)....	0.5
Grille 1 - échelon 1.....	3
Total.....	26.5

ANNEXE 9

SERVICE CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DES BATIMENTS

